

ÉCOUTER  
SOUTENIR  
CONSEILLER  
ACCOMPAGNER

# PERSONNES HANDICAPÉES

QUE POUVONS-NOUS FAIRE POUR VOUS ?

Maintien de l'autonomie, compensation du handicap,  
mobilité, emploi, aides à la scolarité...

Prestation de Compensation du Handicap (PCH) :  
la Maison Départementale des Personnes Handicapées vous accompagne.